

LE SHERIF FRANÇOIS-ROCH DE SAINT-OURS

L'on n'ignore pas que le shérif de Montréal durant la rébellion de 1837-38 fut un Canadien-français, descendant d'une de nos familles nobles et qu'il se nommait François Roch de Saint-Ours ? Il est même le premier de nos compatriotes à qui l'on ait confié cette charge et l'on s'est demandé, parfois, si cette nomination fut le résultat d'un calcul de la diplomatie ou simplement un effet du hasard ! M. de Saint-Ours reçut sa commission le 3 avril 1837 et, quelques jours après, on lui faisait prêter un *serment d'état* en français, puis un *serment d'office* en anglais.

Ces deux pièces étant restées aux archives du palais de Justice de Montréal, il peut y avoir intérêt à en confier le texte intégral au *Bulletin* :

“SERMENT D'ETAT

“Moi, l'honorable Roch de Saint-Ours promets sincèrement et affirme par serment que je serai fidèle et que je porterai vraie foi et fidélité à Sa Majesté le Roi Guillaume, que je le défendrai de tout mon pouvoir et tout ce qui dépendra de moi contre toutes perfides conspirations et tous attentats quelconques qui seront entrepris contre sa personne, sa couronne et sa dignité. Et que je ferai tous mes efforts pour découvrir et donner connaissance à Sa Majesté, ses Héritiers et successeurs de toutes trahisons, perfides conspirations, et de tous attentats que je pourrai apprendre à se tramer contre lui ou aucun d'eux. Et je fais serment de toutes ces choses, sans aucun équivoque, subterfuge mental et restriction secrète, renonçant, pour m'en relever, à tous pardons et dispenses d'aucun pouvoir et personnes quelconques.

“Ainsi, Dieu me soit en aide.”

(Signé) R. DE ST. OURS.